

fonctionnaires doivent traiter entre eux en toute franchise, mais sans excès de prudence . . .

M. l'Orateur suppléant (M. Boulanger): A l'ordre!

LA MAIN-D'ŒUVRE—LES OFFRES D'EMPLOI À THOMPSON ET À SUDBURY

M. David Orlikow (Winnipeg-Nord): Le 18 novembre, j'ai demandé au premier ministre (M. Trudeau) sur quels renseignements il se fondait pour affirmer, un jour ou deux auparavant, que malgré le chômage considérable, ceux qui voulaient vraiment travailler pouvaient se trouver un emploi et il avait ajouté, comme preuve à l'appui, que les mineurs pouvaient trouver du travail à Thompson, au Manitoba, et à Sudbury, en Ontario, alors, qu'en fait, à Thompson, à Sudbury et à Port Colborne, la société International Nickel avait commencé depuis deux semaines à congédier des employés.

• (10.10 p.m.)

Cette remarque cavalière de la part du premier ministre m'avait consterné, non seulement parce qu'il s'agissait d'un problème grave mais, étant donné le personnel nombreux et prétendument compétent de son bureau, plus nombreux que celui de n'importe quel autre premier ministre du Canada, il me semblait qu'il aurait dû être mieux renseigné. Il n'était tout bonnement pas au courant des faits. Je le répète, des mises à pied avaient déjà été annoncées à Sudbury et à Thompson quelques semaines avant cette remarque du premier ministre.

La situation du point de vue du chômage est sérieuse. En octobre 1971, dernier mois dont les chiffres ont été établis, on comptait 447,000 chômeurs. Le taux désaisonnalisé du chômage était de 6.7 p. 100, le plus haut en octobre depuis plus de dix ans. Voilà plus de 18 mois que le taux désaisonnalisé du chômage dépasse 6 p. 100 et en septembre, il avait atteint le chiffre presque sans précédent de 7.1 p. 100.

On serait porté à croire que s'il y avait ici un grand nombre de vacances, nos centres de main-d'œuvre du Canada seraient au courant. Après tout, monsieur l'Orateur, nous avons versé des sommes de plus en plus considérables, de fait, des centaines de millions de dollars, pour réaliser les divers programmes des centres de main-d'œuvre. D'après le service des nouvelles du *Financial Times*, au mois de novembre, plus de 480,000 chômeurs étaient inscrits aux centres de main-d'œuvre des grandes villes du Canada, et les vacances dont il était question dans les dossiers de ces centres n'étaient qu'au nombre de 48,000. Autrement dit, le nombre des postulants était dix fois plus grand que celui des emplois disponibles.

Hier, le Conseil économique du Canada a publié un rapport qui devrait amener le premier ministre lui-même, après s'être montré si peu soucieux du chômage, à s'inquiéter un peu. On signale que nous avons la formidable tâche de trouver 1,400,000 nouveaux emplois au cours des cinq prochaines années, c'est-à-dire presque deux fois

plus que nous avons pu en trouver au cours de ces dernières années.

Le rapport signale encore que si nous voulons réduire le taux du chômage à 3.8 p. 100, chiffre qui n'est pas pris au hasard, puisque c'était le taux moyen du chômage au cours des trois dernières années du gouvernement Pearson, nous devons accroître le nombre des nouveaux emplois au taux annuel de 3½ p. 100 environ. Pourtant, monsieur l'Orateur, nous n'avons pas fait plus qu'accroître leur nombre de quelque 2.2 p. 100 annuellement. Ainsi, une énorme tâche nous attend. Le gouvernement s'est mis à l'œuvre tard.

Il y a quelques semaines, le ministre des Finances (M. Benson) a annoncé un nouveau programme. On pourrait dire, je suppose, qu'une conversion tardive vaut mieux qu'aucune. Je terminerai en déclarant que le problème du chômage ne sera pas résolu, et que notre façon d'envisager le problème ne s'améliorera pas grâce aux traits d'esprit désinvoltes auxquels le premier ministre soumet si souvent notre pays.

M. Barnett J. Danson (secrétaire parlementaire du premier ministre): Monsieur l'Orateur, au sujet des mises à pied récentes à l'International Nickel Company of Canada Limited, la situation provient du fort déclin des marchés mondiaux du nickel. En conséquence, la compagnie a mis à pied environ 250 salariés à Sudbury, Thompson et au siège à Toronto. Environ 445 employés payés à l'heure ont été mis à pied dans la raffinerie de la compagnie à Port Colborne en Ontario. De plus, la compagnie a cessé d'engager des mineurs et des fondeurs à Sudbury et à Thompson. On a indiqué que les travailleurs de la production ne seraient pas mis à pied en nombre significatif, car un taux d'attrition normal dû à des désaffections, à des prises de retraite et autres raisons personnelles, ne rendrait pas ces mesures nécessaires. Avant l'arrêt de l'embauche de mineurs et de fondeurs, la compagnie avait engagé plusieurs centaines de travailleurs par mois au cours de 1970 et jusqu'à la fin d'octobre 1971 pour ses activités de Sudbury et de Thompson. Cela s'est produit tout récemment.

Les Centres de main-d'œuvre du Canada ont enregistré une moyenne de 1,655 postes vacants dans les mines jusqu'à la fin du mois d'octobre 1971. Pour occuper ces postes, les Centres ont envoyé en moyenne 2,215 travailleurs par mois pendant cette période. Les relevés et analyses réguliers de la situation d'embauche et de débauchage faits dans certains secteurs de cette industrie montrent que quelques exploitants de mine connaissent un changement très fréquent de leur personnel. Ceci explique en grande partie pourquoi le nombre des postes vacants est si élevé tous les mois dans cette industrie.

Quelques exploitants de mine ne trouvent que difficilement le nombre suffisant d'ouvriers qualifiés. Ce sont ces exploitants qui demandent que leur industrie soit promue pour attirer de la main-d'œuvre. En outre, certaines entreprises minières ont demandé au gouvernement de créer un programme de recrutement pour des travailleurs étrangers pour trouver plus facilement le nombre suffisant d'ouvriers qualifiés. Le ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration a répondu qu'il est impossible d'envisager un programme de recrutement pour étrangers parce qu'il y a assez de main-d'œuvre disponible au Canada.